

## Délibération n°2022-11-28-4

## Délibération portant approbation des cotisations et adhésions 2023

Vu le code de l'éducation;

Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Sur proposition de la Directrice de l'Enssib.

Le conseil d'administration réuni le 28 novembre 2022 en séance plénière sous la présidence de Monsieur Jean-François BALAUDÉ, après en avoir délibéré, approuve les cotisations et les adhésions 2023, annexées à la présente délibération.

## Vote:

Membres en exercice: 28 Quorum de présence: 15

Votes exprimés: 22

Dont:
Pour: 21
Contre: 0
Abstentions: 1

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.

Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 28 novembre 2022

Le président du Conseil d'Administration

M. Jean-François BALAUDÉ

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL

La directrice





## **Cotisations et adhésions 2023**

Domaine professionnel		
Institutions partenaires		MONTANTS PREVISIONNELS 2023
Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur	ABES	3 070,00 €
Association des bibliothécaires de France	ABF	260,00 €
Association des directeurs de bibliothèques universitaires	ADBU	1 550,00 €
Association des professionnels de l'information et de la documentation	ADBS	264,00 €
Association Kohala	KOHALA	300,00 €
Association Quares	QUARES	50,00€
Auvergne Rhône-Alpes Livre et Lecture	ARALL	60,00€
Consortium universitaire de publications numériques	COUPERIN	350,00 €
Formation continue universitaire (CDSUFC / FCU)	FCU	1 200,00 €
Humanistica	HUMANISTICA	200,00€
Institut d'histoire du livre	IHL	1 100,00 €
Istex	ISTEX	500,00€
ENS Lyon IXXI (Institut rhônalpin des systèmes complexes)	ENS Lyon	5 000,00 €
Maison des sciences de l'homme Lyon Saint-Etienne	CNRS	3 100,00 €
Université Côte d'Azur pour GIS URFIST	GIS URFIST	1 500,00 €
Université de Bordeaux pour Jurisup	JURISUP	400,00€
Association des directeurs généraux des services	ADGS	300,00 €
	TOTAL	19 204,00 €

Réseau des écoles		
Institutions partenaires		MONTANT PREVISIONNELS 2023
Alliance des grandes écoles Rhône-Alpes Auvergne	AGERA	1 834,00 €
Réseau des écoles de service public	RESP	3 000,00 €
Université de Lyon	PRES / CUE	30 000,00 €
	TOTAL	34 834,00 €

Relations internationales		
Institutions partenaires		MONTANTS PREVISIONNELS 2023
Agence universitaire de la Francophonie	AUF	2 100,00 €
Association internationale francophone des bibliothécaires et des documentalistes	AIFBD	90,00€
Center for Research Libraries (Centre pour les bibliothèques de recherche – CRL)	CIFNAL	294,42 €
Centre Jacques Cartier (agence de connexion région Auvergne-Rhône-Alpes et Québec)	CJC	2 000,00 €
Comité français international des bibliothécaires et documentalistes	CFIBD	90,00€
International Federation of Library Associations	IFLA	873,00 €
Ligue des bibliothèques européennes de recherche	LIBER	995,00 €
	TOTAL	6 442,42 €

Action sociale		
Institutions partenaires		MONTANTS PREVISIONNELS 2023
Comité des loisirs et de l'action sociale universitaire des personnels	CLAPSUP	2 225,00 €
Fédération nationale des structures d'action sociale de l'enseignement supérieur	FNCAS	150,00 €
Université Claude Bernard Lyon 1 participation Pôle Petrel	PETREL	1 806,56 €
	TOTAL	4 181,56 €

Mutualisation des ressources de gestion		
Institutions partenaires		MONTANTS PREVISIONNELS 2023
Agence de mutualisation des universités et établissements	AMUE	5 740,80 €
Association Cocktail	COCKTAIL	17 352,00 €
Comité des services de l'informatique de l'enseignement supérieur et de la recherche	CSIESR	250,00 €
	TOTAL	23 342,80 €

ADHÉSIONS ET COTISATIONS 2022	TOTAL	99 004 79 £
ADHÉSIONS ET COTISATIONS 2023	TOTAL	88 004,78 €